Jules Vanhoenucker, 111, frère au service. Remi Vanmaercke, 139. Gustave Vanmaercke, 81, frère au service, Alofse Vervack, 102. Angelus Voet, 131.

Dottignies. — Camille Archie, 63. Henri Bonte, 106. Georges Bourgois, 96, frère au service. Georges Delplanque, 83. Théophile Demaire, 53. Henri Depoortere, 153.

Clovis Desmet, 40. Alfred Despriet, 148. César D'heygre, 143. Alfred Dorpe, 128. Camille Drouillon, 82, frère au service. Jules Dufermont, 62. Charles Dumortier 123. Louis Dupont, 122. Alfred Gabriels, 90. Henri Kints, 121. Jules Kints, 120. Léopold Labarre, 57. Auguste Laebens, 39. Arthur Lampe, 150. Alfred Lefebvre, 88. Edmond Lefebvre, 38, fils pourvoyant. Jean Liagre, 41. Octave Lobel, 70. Alfred Loucheur, 124.

J.-B. Masurelle, 56 Fidèle Monier, 125. Louis Poullet, 91. Camille Quatamens, 109. Alfred Rasson, 104. Gustave Rasson, 103. Léon Roise, 94. Camille Seynaeve, 60. César Steux, 51. Louis Stockman, 105. Henri Terryn, 84. Gustave Vandenboore, 89.

Pierre Verdonck, 101. Théodore Verfaille, 95. Jules-Victor Viaene, 113. Jules Vorreux, 115, frère au service. Pierre Voreux, 140. Gustave Wietendaele, 76, frère au service.

Herseaux. — Remi Bauwens, 64. Jules Bancarne, 79. Jules Blanwblomme, 137. Gustave Coetsier, 97. Ernest Dekimpe, 50.

Emile Dilaissey, 44. Léopold Delavie, 69, frère au service. Alfred Delobelle, 136, frère au service. Edmond Delplanque, 77, frère au service. Auguste Desmet, 75, frère au service. Charles-Louis Desrumau, 49. Alphonse Detremmerie, 68. Gustave D'haze, 61. Georges-Louis Dillies, 58, frère remplacé. Denis Dujardin, 66. Alfred Horrent, 145.

Paul Houttemane, 100. Joseph Lacroix, 123. Oscar Lepers, 134. Tarcil Lezaire, 99. Louis Lezy, 80. Jules Merlin, 78. Jules Messiaen, 98. J.-B. Quivron, 48. Cyrille Romans, 88. Henri Romens, 54, frère au service. Jules Joseph Spriet, 142, frère au service. Jules Vandevelde, 119, défaut de taille. Théophile Verriest, 47.

Rolleghem. — Jules Bauwens, 36. Henri Broeckaert, 92. Jules Cossement, 54. Achille Debels, 65. Edmond Delanglez, 114. Gustave Dufromont, 46. Henri Schrynmacker, 144. Jules Gery Schuerens, 93. Cyrille Seynaeve, 118. Richard Vandenbroucke, 71. Oscar Vanneste, 141.

— La comtesse de Flandre. — S. A. R. Mme la comtesse de Flandre est attendue à Baden-Baden, où elle se propose de passer quelque temps avec sa mère, qui y est déjà arrivée.

Le général Pontus. — Le général Pontus est toujours indisposé. L'honorable ministre de la guerre n'a pas encore quitté ses appartements.

Bruxelles. — L'autorité militaire a pris des mesures pour éviter toute agitation pendant le carnaval.

Une bande de conscrits a parcouru la ville de Namur avec un drapeau français en tête chantant la *Marseillaise* et criant : Vive la République française !

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 9 Février, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0,50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 7 février.* — Henri Moreau, rue Jacquart 133. — Alice Vandenhove, rue de Lannoy, 169. — Alfred Dewacle, quai de la Vigne. — Polydore Mannekeus, rue Cuguot, 12. — Rachel Moulchain, rue des Fabricants, 64. — Fernande Debruyne, rue du Fontenoy, 88. — Marguerite Henno, rue de la Chapelle-Carrette, 45. — Edouard Ecrepout, rue Maufait, 4. — Emile Kimpe, rue d'Alma. — Suzanne Jovenel, rue d'Inkermann, 175.

— Paul Morelle, Hôtel-Dieu.

Mariages du 7 février. — Emile Gilmant, 30 ans, peintre, rue du Moulin, 26, et Irma Bovyn, 29 ans, couturière, rue Galvanis, 18. — Pierre Deschamps, 27 ans, employé de chemin de fer, rue Bella, et Marie Grignon, 31 ans, épluchouse, rue des Arts. — Richard Bossuyt, 21 ans, mécanicien, rue du Tilleul, 17, et Marie Duguaquier, 24 ans, représentant, rue du Tilleul, 220. — Jules Christiaen, 44 ans, ourdisseur, rue de Lille, 84, et Louise Crespel, 31 ans, cuisinière, rue de Lille, 68. — Charles Delmotte, 27 ans, tisserand, rue Marceau, 11, et Florine Rivière, 2 ans, visiteuse de pièces, rue Dupleix, 13. — Théophile Mathon, 47 ans, ourdisseur, rue de France, 55, et Alice Gérard, 29 ans, ménagère, rue de France, 30. — Louis Dufermont, 25 ans, domestique, rue de l'Alma, 54, et Angèle Queuche, 20 ans, journalière, rue de Blanchemaille. — Emile Hugues, 22 ans, ans, tisserand, rue Bernard, et Louise Lefebvre, 22 ans, couturière, à Linselles. — Clarice Willaert, 25 ans, ourdisseur, rue de la Longue-Chemise, et Juliette Gabriau, 23 ans, bobineuse, rue de la Paix. — Henri Declerck, 36 ans, tisserand, rue de Mouveaux, et Joséphine Huquesne, 44 ans, ménagère, à Roubaix. — Pierre Deronne, 27 ans, corroyeur, rue du Collège, 5, et Marie Plouvier, 24 ans, sans profession, rue du Collège, 6. — Jean-Baptiste Gravelère, 23 ans, apprêteur, rue du Tilleul, et Julie Bruuin, 30 ans piqurière, rue du Tilleul. — Emile Doutreligne, 21 ans, apprêteur, rue des Fossés, et Florine Denis, 23 ans, rattacheuse, rue des Fossés. — Emile Pol, 26 ans, rattacheur, rue Galvani, et Aline Larue le, 29 ans, tisserande, rue du Coq-Français. — Arthur Ocman, 25 ans, rattacheur, rue de Barbieux, et Maria Lebrun, 19 ans, bobineuse, rue de Barbieux. — Auguste Vanden Boyaerde, 33 ans, apprêteur, rue des Longues-Haies, et Clara Versmessen, 20 ans, tailleuse, rue des Longues-Haies. — Albert Sulcourt, 21 ans, rattacheur, rue la Paix, et Maria Dupont, 23 ans, soigneuse, rue de la Paix, 18. — Auguste Courseilis, 25 ans, gazier, rue de Franklin, et Pélagie Vanden Abeele, 29 ans, soigneuse, rue de Franklin, 12. — Charles Armien, 37 ans, à l'hospice, Hospice, et Joséphine Delannoix, 26 ans, à l'hospice de Bondues. — Adolphe Loroy, 24 ans, employé, hameau de la Vigne, et Zoé Salembier, 24 ans, sans profession, quai de Toulon. — Armand Danneels, 22 ans, peintre en bâtiment, au Blanc-Seau, et Rosalie Derickx, 26 ans, sans profession, rue Daguenaux. — Jean Demez, 26 ans, rattacheur, rue de l'Alma, et Marie Colard, 24 ans, journalière, rue de l'Alma. — Henri Forez, 50 ans, journalier, rue de Condé, et Clémence Mathieu, 41 ans, soigneuse, rue de Condé. — Louis Estrecicher, 20 ans, mécanicien, rue de Franklin, 172, et Maria Soitel, 27 ans, soigneuse, rue de Franklin, 173.

Déclarationde décès du 7 février. — Désiré Lerisson, 3 mois, rue du Pile. — Hermau Dutrieux, 1 an, rue de la Perche. — Laure Fichelle, 1 an, rue Casimir Perier, 3. — Lucrèce Callens, 7 ans, rue des Longues-Haies, 283. — Emile Bombeke, 1 an, rue Mare Seguin. — Marie Beutin, 1 an, rue de la Barbe d'Or, 26.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 6 février.* — Paul Six, aux Orions. — Henri Vanzieleghem, ruelle Cordron. — Valentine Vandesbroucke, rue de la Croix-Rouge. — François Dhal, rue Winoc-Choquel. — George De Lorgerie, rue Neuve-de-Roubaix. — Louis Halbrecht, rue du Moulin-Tonton. — Marie Lemesre, sentier de Roncq. — Cécile Lemesre, sentier de Roncq. — Palmyre Haquette, rue Dehuchy. — Louis Gesselin, rue Sainte-Barbe. — René Demaeure, rue Neuve-de-Roubaix. — Anna Renard, rue d'Anvers. — *Du 7.* — Valentine Demulder, au Tilleul. — Gabrielle Honsart, rue de la Blanche-Porte. — Marguerite Schattens, rue de Cambrai. — Amand Verfaille, rue de la Croix-Rouge. — Louis Hus, rue Pout-de-Neuvi le. — Marie Barbare, Pont de Neuville. — Georges Destombes, au Tilleul. — Carlos Dhaz, route du Risquons-Tout. — Jean Duvillier, rue des Urseines. — Gustave Mullier, rue du Calvaire. — Alphonse Soggart, rue du Calvaire. — *Publications de mariages.* — Edouard Bouche, 26 ans chauffeur, et Léonie Catoire, 24 ans, rattacheuse. — François Dnqueene, 25 ans, maréchal-ferrant et Mathilde Honré, 22 ans, repasseuse. — Victor Huygevelde, 28 ans, trieur, et Marie Tittelin, 27 ans, couturière. — *Mariages.* — Emile Van Gee tray, 25 ans, employé de commerce, et Ernestine Merchaert, 21 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Parent, 33 ans, ferblantier, et Marie Desplechin, 33 ans, sans profession. — Alexandre Charlet, 28 ans, teinturier, et Catherine Datrieu, 23 ans, sans profession. — Gustave Demerchelier, 38 ans, tisserand, et Clémentine Dubart, 31 ans, dévideuse. — Amand Six, 29 ans, employé d'octroi, et Marie Lemoine, 24 ans, bobineuse. — André Juvené, 24 ans, tisserand, et Sophie Lespère, 23 ans, soigneuse. — Albert Coolsaet, 25 ans, voyageur, et Hélène Honoré, 27 ans, tailleuse. — Arsène Papegay, 29 ans, employé de commerce, et Coralie Lemarchand, 21 ans, visiteuse. — Charles Salingue, 36 ans, cordonnier, et Marie Serroen, 38 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 6 février.* — Ernest Bachelet, 5 mois, rue de la Lutte. — Carlos Demuldet, 2 ans, rue du Tilleul. — Jeanne Prévost, 1 an, rue Haute-Voie. — Alfred Marscaux, 1 an, au Clinquet. — Pierre Vanhoenucker, 10 mois, rue du Bus. — Albert Amoy, 4 mois, rue du Jambon. — Jules Callens, 2 ans, rue du Douet. — *Du 7.* — Sophie Planchanx, 18 ans, bobineuse, au Blanc-Seau. — Gaston Chantry, 1 mois, rue du Bois. — Germaine Duchatel, 2 ans, rue de la Lutte. — Gaston Vantieghem, 1 mois, rue Jolve. — Henri Verhelle, 4 ans, rue du Clocher. — Georges Adam, 2 mois, rue du Clinquet.

Vêtements pour hommes tout laits et sur mesure
Voir Maison A. FEVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve. LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49646 2423

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DE EPORTE-BAYART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Désiré-Eugène BAYART, commis principal au secrétariat de la Mairie de Roubaix, décédé à Roubaix, le 6 février 1891, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 8 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sécubre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 27.

Les amis et connaissances de la famille VANDERMEEREN-CHARLES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Jeanne-Marie CHARLES, décédée subitement à Roubaix, le 6 février 1891, dans sa 27e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 h. 1/2. — Réunion à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 18, à 8 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille LECOCQ-DUCHATELET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste LECOCQ, menuisier, décédé à Mouveaux, le 7 février 1891, à l'âge de 71 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. L'assemblée à la maison mortuaire, chemin des Ouvriers, 87.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Obit du mois sera célébré le mardi 10 mars, à 9 heures 1/2, en la même église.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 9 février 1891, à 3 heures, pour le repos de l'âme de Damoiselle Zélie HENNEQUIN, épouse de Monsieur Paul DUFOREST, décédée à Roubaix, le 17 décembre 1890, dans sa 46e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Messe de Convoi sera célébrée à 8 heures 1/2, et un Obit Solennel du mois sera célébré à 9 heures, le lundi 9 février 1891, en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DELESPIERRE, décédé à Tourcoing, le 23 décembre 1890, à l'âge de 74 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Ses amis feront célébrer un Obit le jeudi 12 février 1891, à 8 h., en la même église. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 9 février 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Louise-Ga DUJACQUIER, décédée à Roubaix, le 1er février 1890, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 9 février 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Augustin-Louis-Narcisse DERREUMAUX, décédé à Roubaix, le 6 février 1890, à l'âge de 14 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 10 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos AGACHE, époux de Dame Louise FREBE, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1890, en sa cinquante-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le Chômage du Lundi

ET LE CARNAVAL SOCIALISTE

Un signe caractéristique du parti socialiste, c'est qu'il compte parmi ses chefs beaucoup de cabaretiers.

Ce sont eux qui poussent les ouvriers à se réunir chez eux sous prétexte de soigner leurs intérêts, mais dans le but de leur faire dépenser en alcool une bonne partie de leur gain.

Ces exploiteurs des pauvres gens viennent d'avoir, dans le Hainaut, une idée d'or : ils ont fait décider le chômage du lundi, en attendant le chômage général, pour protester contre les privilèges des patrons et des capitalistes.

Cette mesure a reçu sa première application lundi, plusieurs charbonnages du bassin de Charleroi et du Centre ont vu leur personnel ouvrier les déserter pour aller passer la journée dans les tavernes.

Cela a vexé les industriels; les ménagères non plus ne sont pas contentes, mais les débitants de genièvre ont applaudi des deux mains, et ils n'ont, eux, pas chômé, au grand profit de leur boutique.

Oh ! moutons socialistes, combien vous êtes à plaindre ; vous vous laissez manger la laine sur le dos et vous bêlez à l'unisson, quand vos bergers inventent quelque nouveau truc pour mieux vous tondre.

Voici le Carnaval qui arrive : tous les locaux rouges vont être transformés en bastringues, et pendant huit jours les malédictions à propos de « la misère noire » seront remplacées par les tapageaux accords des trombones et des pistons, auxquels se mêleront les jurons des pochards et les criailleries des filles de joie.

C'est en attirant leurs adeptes dans ces orgies coûteuses et malsaines, où on les détrouse de leurs derniers sous, que les pontifes du socialisme enseignent aux ouvriers à combler la brèche que ce rigoureux hiver a faite dans leur budget.

En vérité, si les gens de cœur, qui aiment à venir en aide à leurs frères infortunés, ne jugeaient la classe laborieuse que par la conduite des ouvriers sans religion, ils sentiraient refroidir en eux leurs sentiments de générosité ; mais ils doivent penser que la mission de la charité est précisément d'arracher les masses aux doctrines et aux mœurs préconisées par le socialisme libre-penseur et jouisseur, afin de les relever moralement et de leur apprendre le vrai moyen d'échapper aux étreintes de la misère.

Le père BONSENS.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

8 FEVRIER 1887

L'ALLOTMENT ACT

On a longtemps considéré les peaux-rouges comme une race autochtone de l'Amérique du Nord ; la science contemporaine conjecture aujourd'hui que c'est une erreur, les ruines parfois colossales et innombrables de monuments remontant à la population aborigène lui paraissent absolument inconciliables avec le génie aussi bien que les moyens de tribus essentiellement nomades: elle admet que cette population primitive a du être détruite par les peaux-rouges chassés par le froid des contrées orientales de la Sibérie, et venus en Amérique soit par le détroit de Behring, soit le long de la chaine des îles Alcoutiennes qui forment du Kamschatk à l'Amérique du Nord une ligne de postes que de très courtes distances séparent entre eux.

Quoi qu'il en soit, nul n'ignore que les Peaux-Rouges ont été peu à peu refoulés par les colons venus d'Europe à l'ouest du Mississipi. Il en reste actuellement aux Etats-Unis à peu près 260,000, divisés en deux groupes, l'un très compact, l'autre très disséminé. Le premier, qui se compose des *cinq nations*, comprend 76,000 individus cantonnés dans un vaste territoire de plus de 16 millions d'hectares appelé *Territoire Indien* et situé presque au beau milieu des Etats-Unis, entre le Kansas au nord et le Texas au sud ; ce sont les civilisés, chez qui on trouve églises, temples, écoles journaux, et dont un tiers au moins est vêtu à l'européenne.

Le second groupe se compose d'une centaine de *réserves* éparpillées le long de la frontière du Canada au Nord et dans les Montagnes Rocheuses, à l'Ouest, ou appelé ainsi les terrains enclavés laissés aux tribus après conquête ou achat du reste, et où elles sont à la fois cantonnées, pensionnées et protégées ce sont les Peaux-Rouges de ces réserves qui sont demeurés rétractaires à toute civilisation.

C'est pour tâcher de le faire pénétrer chez eux par l'intérêt que l'*Allotment Act* a été rendu; chez les uns comme chez les autres, la propriété était en droit commun à toute la tribu mais en fait elle ne profitait guère qu'aux chefs; l'*Allotment Act* en a ordonné le partage individuel, c'est-à-dire la mesurage de chaque réserve, et la concession de parcelles déterminées, à titre de possession individuelle, aux Indigènes qui l'habitent ; tout Indien qui accepte ainsi un lot de terre devient *ipso facto* citoyen des Etats-Unis, et possesseur d'un titre de propriété, le résultat cherché étant de lui enlever ses habitudes nomades et de le rendre sédentaire par la nécessité de cultiver le terrain à lui concédé.

La loi du partage n'a été faite que pour les *réserves* et non pour le territoire indien ; sur ce point on a procédé autrement ; on opère peu à peu, à prix d'argent le démembrement de ce vaste terrain, dont les divers parallélogrammes occupés par les indiens sont aujourd'hui coupés par des bandes de terre inoccupées acquises par les Etats-Unis. Ces terres inoccupées, sans autre propriétaire que l'Etat, sont ardemment convoitées par les colons, et une portion, représentant environ la sixième, qu'on appelle l'Oklahoma, et qui s'enfonce comme un coin dans le territoire indien, leur a été ouverte en 1889; nous raconterons à son heure les curieuses circonstances de cette invasion légale, absolument particulière aux Etats-Unis.

VARIÉTÉS

LA DERNIÈRE PIERRE

— Voyons, grand-père, ne nous raconterez-vous pas une histoire pour finir cette belle journée ?

— Vous êtes de petits exigeants. Aujourd'hui, pour ce premier de l'an, on vous a comblés de joujoux, et vous ne vous montrez pas satisfaits pour cela ; il vous faut encore...

Hum ! Le grand-père donna un coup sec sur sa tabatière d'écaille, puisa une large prise, toussa deux fois et commença :

« Il y a une soixantaine d'années, la maison que vous habitez maintenant était en construction, de nombreux ouvriers y travaillaient sans relâche. Le propriétaire, monsieur Julien, était un riche industriel retiré du commerce, un brave homme payant bien et sachant exciter le zèle de ses gens par de bonnes paroles et de petites récompenses. Il était veuf et faisait construire cet hôtel pour venir y habiter avec son fils, tout jeune alors.

» Le mauvais temps était venu; aussi pressait-on la bâtisse, afin de pouvoir la mettre sous couverture avant les grosses pluies. Les ouvriers, stimulés par de bonnes promesses, redoublèrent d'activité; si bien, que le 31 décembre au soir, ils s'en furent tout joyeux chez le propriétaire, l'invitant à venir poser lui-même la dernière pierre. Ils avaient disposé, à cet effet, un échafaudage commode, orné de fleurs, et que l'on atteignait assez facilement. On prit rendez-vous pour le lendemain matin ; c'était le 1er janvier, un jour de fête. Tous les ouvriers, en costume de dimanche, étaient là à l'heure dite. On tira pour savoir lequel aurait l'honneur d'accompagner le propriétaire pour sceller la dernière pierre. Le sort désigna le plus jeune des maçons, un fort gaillard de 23 ans.

» Tout se passa parfaitement, et une fois la petite cérémonie terminée, le propriétaire, se tournant vers les ouvriers : Je suis content de votre diligence; aussi, pour vous remercier, je vous convie tous, ce soir, à un grand dîner que je veux donner à votre honneur et que je présiderai moi-même.

» Mais, au lieu des remerciements qu'il attendait, M. Julien fut fort étonné de voir les ouvriers se réunir en groupe et parler à voix basse. La discussion ne dura pas longtemps. L'un d'eux, choisi par ses camarades pour porter la parole, s'avança gauchement, roulant sa casquette pour se donner une contenance. Il commença alors son petit boniment : remerciant au nom de tous, mais refusant le banquet. Il y avait un camarade malade depuis longtemps et ils pensaient à lui, les braves cœurs ; et comme le propriétaire les regardait étonné, l'ouvrier crut qu'il refusait, alors il s'anima :

— Oh ! Monsieur, si vous le connaissiez ! C'est une si intéressante famille et si malheureuse : le père depuis trois mois couché sur son grabat, la mère se tuant à la besogne, et la fille si belle, si honnête, soignant le malade, tout en faisant des chemises pour l'ouvroir. Mais les remèdes coûtent cher et les médecins aussi ; la misère s'est cramponnée chez eux et elle n'a pas l'air de vouloir déguerpir. La petite était fiancée ; elle devait se marier à un brave garçon, un travailleur, et il désignait le jeune maçon qui avait accompagné M. Julien et qui rougissait dans son coin tout comme une fille.

» La pauvre enfant avait imposé silence à son cœur et dit adieu à son promis; le père réclamait ses soins; elle était fidèle à son devoir. Alors, ils avaient pensé, eux, qu'un dîner coûtait bien cher, et qu'avec cet argent-là la pauvre famille verrait des jours plus heureux.

» Tout cela était raconté naïvement, avec un accent de prière qui impressionna le propriétaire.

» Tout ému il s'avança vers eux les bras tendus :

» — Une poignée de mains, mes amis; vous êtes de braves cœurs, et il ne sera pas dit qu'un riche sera moins généreux que de pauvres ouvriers. Conduisez-moi vers votre malade; je veux le voir, et lui apprendre moi-même votre noble désintéressement.

» Des vivats retentirent, on faillit porter le propriétaire en triomphe jusqu'à la mansarde occupée par la pauvre famille. C'était vraiment une misère navrante ; dans un coin de la pièce nue et sans feu, sur un méchant lit de sangle, un homme, à la figure torturée de souffrances était demi-couché ; près de lui, et arrangeant les couvertures, une jeune fille, jolie, l'air doux et résigné. Non, mes enfants, je vivrai cent ans que jamais je n'oublierai l'expression d'inénarrable bonheur qui vint ranimer la physionomie du mourant, lorsque M. Julien lui prit la main et lui raconta, en termes chaleureux, ce que ses camarades venaient de décider pour lui. Il ne remercia pas, mais il regarda tous ses anciens compagnons avec un rayonnement de bonheur, et deux larmes attendries coulèrent le long de ce rude visage hâlé par le soleil. La jeune fille, pendant ce temps, s'était rapprochée du maçon, son promis; ils ne parlaient pas eux non plus, mais on sentait dans leurs regards que l'espoir était revenu dans leur cœur.

» En se retournant, le propriétaire les aperçut : — Tu n'es pas dégoûté, mon garçon; voilà, par ma foi! une jolie fille qui fera la plus charmante femme qu'on puisse désirer. A quand la noce? car je m'invite. Et comme ils se taisaient tous deux visiblement confus. — Allons, je vois ce que c'est, vous attendez la guérison du père; mais elle ne saurait tarder; avec de bons soins, il sera vite sur pied, et alors, en avant les violons ! car, mes amis, je veux bien acquiescer à votre demande, en versant de suite à votre camarade la somme que je destinais à votre banquet; mais je ne veux point pour cela vous priver de votre récompense. Je vous invite tous au mariage de ces deux enfants-là, et vous ne perdrez pas pour attendre, je vous en réponds.

» Le malade se rétablit, et deux mois après tous les ouvriers se trouvaient encore réunis pour célébrer le mariage de la jeune fille, avec leur compagnon : les fiancés avaient reçu la veille, du généreux propriétaire, un titre de 4,000 fr. pour leur entrée en ménage.

» Malheureusement, le bonheur en ce monde n'est jamais complet. Peu de temps après, les nouveaux époux conduisaient au cimetière le pauvre ouvrier, qui partait au moment d'être heureux. Mais bientôt une jolie petite fille vint égayer la maison de ses gazouillements.

» Les affaires prospérèrent; le maçon devint entrepreneur et gagna une assez jolie fortune. Il quitta la France, s'en fut en Afrique avec sa femme, rêvant de nouvelles richesses. Tout lui réussit à souhait; ses désirs furent dépassés. Il revint alors dans son pays, et son premier soin fut de s'informer de son généreux bienfaiteur. Hélas ! le digne homme n'avait pas été récompensé comme il le méritait. Entraîné dans une mauvaise spéculation, il s'était ruiné et était mort de chagrin, il y avait huit jours à peine, laissant son fils, alors âgé de quinze ans, sans ressources ou à peu près. Le petit hôtel, point de départ de la fortune de l'entrepreneur, était en vente. L'ex-maçon s'empressa de l'acheter; puis il alla chercher l'orphelin qui s'était réfugié chez sa nourrice, l'installa près de lui, le choyant comme son enfant ; il continua ses études et devint architecte.

» Mais, comme je vous l'avais dit, l'entrepreneur avait eu une fille, et c'était à cette époque une grande et belle demoiselle, jolie comme sa mère, dont elle était le vivant portrait. Le jeune homme ne tarda pas à en devenir amoureux ; l'entrepreneur, du reste, fit tout pour l'y encourager, si bien qu'ils se marièrent et eurent deux beaux enfants.

» L'entrepreneur est devenu grand-père; ils habitent tous ensemble dans le même petit hôtel, et l'ex-maçon aime à se souvenir qu'il y a bien longtemps, alors qu'il était pauvre, jeune et amoureux, c'est lui qui en a posé la dernière pierre. »

— Alors, grand-père ?...

— Mais... vous êtes de petits curieux. Vous voudriez faire connaissance avec mon ex-maçon, comme si vous n'aviez pas deviné, comme si je ne lisais pas dans vos yeux ce que vous avez sur les lèvres. Eh ! bien, dite, parbleu ? Le petit ouvrier en bourgeron bleu qui posa la dernière pierre, c'est votre vieux grand-père ! Oui ! c'est lui, cassé, usé, mais moins heureux !

Et le bonhomme pencha sa vieille tête blanche vers le front pur des deux enfants et les embrassa longuement. En voilà assez! vous autres. Allez retrouver votre grand'mère, votre papa, votre mama, qui vous voudrez, quoi ! mais laissez souffler votre conteur.

Les enfants partirent en lançant une fusée de gaieté, pendant que l'aïeul taquinait les tisons en évoquant les souvenirs du passé?

Marie-Louise NERON,

LE TIRAGE AU SORT A TOURCOING

Samedi 7 février 1891

TOURCOING-VILLE. — *Canton Sud.* — Emile Agache 321. Charles Aimard, 502. Alphonse Allegaert, 449. Jules Amiels, 359. Albert Assemaine, 135. Gustave Baert, 299. Jules Baisez, 11. J. B. Balcaen, 146. Victor Barbet, 150. Gustave Boudart, 498. Isaac Boudart, 388. Henri Bernard, 322. Auguste Berra, 1. Emile Bettremieux, 397. Bloch, 214. Henri Bodin, 289. Albert Bonte, 483. Louis Bonte, 114.

Félix Bouche, 185. Désiré Bouillet, 169. Désiré Briffaut, 301. Arthur Brontin, 159. J.-B. Bulcourt, 346. Henri Burschaert, 121. Moïse Caboor, 95. Emile Callens 491. J. B. Catowe, 208. Alexandre Campener, 232. J.-B. Campion, 105. Théophile Capart, 221. Alphonse Carpertier, 172. Henri Castel, 457. Alexandre Cattoire, 5. Angelus Cattoire, 455. Jules Cattoire, 331.

Emile Catteau, 54. Jean Catteau, 145. Victor Catteau (Quiétern), 470. Victor Catteau (Carliers), 254. Joseph Cottez, 76. Alphonse Cau, 180. Louis Cau, 264. André Chantriz, 333. Gustave Clarisse, 131. Jules Clément, 490. Jules Cottamin, 211. François Corset, 127. Alexis Corvoisier, 304. Albert Courcelle, 31. Jules Courouble, 74. François Coussaert, 4-0. Henri Craye, 344. Jules Debruckère, 378. Alfred Debuchy, 348.

Jean Debuchy, 273. Louis Defontaine, 96. Jules Dekeyser, 347. J.-B. Dekimpe, 4. Louis Delahaye, 252. Jules Delahousse, 225. Louis Delahousse, 32. Alphonse Delbrouck, 440. J.-B. Delchambre, 248. Carlos Delmasure, 497. Arthur Delenatte, 270. Louis Delrue, 279. Denis Delrue, 98. Carlos Daltombe, 187. Joseph Delforterie, 217.

Henri Delhaye, 263 Fernand Delhque, 262. Louis Delnatte, 342. Victor Delobel, 439. Cyrille Delplanque, 261. Edouard Delplanque 119. J.-B. Deltour, 380. Jules Delvoie, 355. Arthur Demarque, 267. Jules Demarque, 179. Jean Demets, 118. Jules Demeulemester, 186. Henri Demeyère, 384. Félix Denriibourg, 414. Charles Depaepe, 249. Charles Deproost, 116. Louis Desramaux, 375. Charles Deruyk, 425.

Camille Dervaux, 504. Eugène Dervaux, 379. Henri Descamps, 45. Henri-Désiré Descamps, 337. Martial Deschamps, 235. Jean-Baptiste Desfrennes, 432. Augustin Desmarchelier, 271. Pierre Desmarets, 123. Robert Desmazières, 326 Gustave Desmet, 374. Jules Desmet, 218 Joseph Desmettre, 277. Henri Desneulin, 436. Arthur Desnoulet, 113 Louis Desnoulet, 59. Grégoire Déplèchin, 104.

Henri Desplechin, 233. Fortuné Desrumaux, 112. Henri Dessaux, 310. Antoine Destombes, 75. Aristide Destombes, 102. Achille Deswarmont, 448. Jules Desvenain, 242. Constant Devinck, 256. Eugène Devos, 132. Henri Dewaele, 491. Gustave Dhallinin, 312. Louis Dhalluin, 27. Henri Dheedène, 269. Cyrille Dhellemmes, 453. J.-B. Dhéuin, 26. J.-B. Dhont, 231. Théophile Duyvetter, 394. Léon Didry, 108.

Arthur Druez, 10 Ernest Dubar, 255. Jules Dubouffant, 359. Victor Duchatel, 7. Emile Duduve, 409. Emile Duez, 103. Armand Duforest 148. Hippolyte Duforest, 358. Henri Dufour, 493. Jules Dufour, 184. Eugène Dujardin, 395. Gabriel Dujardin, 293. Germain Dumez, 63. Henri Dumortier, 252. Jules Dumortier, 226. Emile Duponchel, 488.

Alfred Dupont, 296. Henri Dupont, 9. Louis Dupont, 371. Eléonard Duprez, 250. Gustave Duprez, 206. Jules Duprez, 303. Henri Duquenne, 198. Théodore Duquenne, 61. Alfred Dutertre, 426. Auguste Duterte, 376. Gustave Duterte, 151, Raymond Duterte, 94. Henri Dutheit, 415. Louis Dutlioit, 387. Frédéric Dusoo, 50.

Alfred Duvillier, 361. J.-B. Duvilliers, 381. Désiré Espinons, 49. Eléonard Favorel, 339. François Favorel, 56. Armand Fiipo, 155. Auguste Flipo, 19. Henri Flipo, 431. J.-B. Flipo, 17. Cyrille Fauquenoy, 315. Pierre Fourlequie, 366. Paul Fourliguie, 320. Auguste Fonrneaux, 369 Marcel Franchomme, 467. Henri Fremaux, 174, Cyrille Frenoy, 434. *A suivre.*

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres laniers du monde.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons 46600—23333

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). — Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Dimanche 8 février 1891. — Spectacle extraordinaire. Première représentation à Roubaix de l'immense succès : POUR LA PATRIE, grand drame patriotique en 5 actes et 6 tableaux, de M. Ernest Morel. — 1re représentation du grand succès : LES PETITS MOUSQUETAIRES, opéra comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM. P. Ferrier et J. Prével, musique de M. Varney. — Ordre du spectacle : 1. Pour la Patrie ; 2. Les Petits Mousquetaires. — Prix des places ordinaire.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M. Thierry. — Bureaux à 5 h. 1/2 — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 8 février. — Au bénéfice de Mme Blanchart grand 1er rôle. — RODOLPHE LA HONTE, drame en 5 actes et 8 tableaux, par MM. Jules Mary et Georges